



Mémoire de SoinsSantéCAN présenté au Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche

Novembre 2022

INTRODUCTION

SoinsSantéCAN, le porte-parole national des instituts de recherche en santé, des hôpitaux et des organisations de soins de santé du Canada, se réjouit de cette occasion de présenter un mémoire au Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche comme suite à sa rencontre du 21 octobre 2022 avec le Comité consultatif.

Le présent mémoire donne un aperçu de haut niveau des actions particulières qui, de l'avis de SoinsSantéCAN, sont nécessaires pour renforcer le système fédéral de soutien à la recherche et s'assurer que les chercheurs et le Canada sont bien positionnés pour réussir dans l'avenir.

Nos observations liminaires, telles que présentées lors de la rencontre du 21 octobre dernier, sont incluses à l'Annexe A.

RECOMMANDATIONS

Élaborer une vision et une stratégie à long terme pour la recherche au Canada

En mars 2021, l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, déclarait que : « La science et la recherche sont des domaines formidables qui constituent la première étape vers l'innovation. Maintenant plus que jamais auparavant, les Canadiens comptent sur les chercheurs pour trouver des solutions innovatrices aux problèmes du monde réel ». Le Canada a besoin d'une vision et d'une stratégie à long terme pour la recherche qui reflètent cette ambition et lui permettent de passer d'un pays qui accuse du retard à un chef de file mondial.

La mission du Comité consultatif est l'occasion de commencer à déterminer une vision ambitieuse et à long terme pour la recherche au Canada, une vision qui nous permettra de soutenir nos talents nationaux exceptionnels et de rivaliser avec nos homologues mondiaux pour attirer les meilleurs talents et les investissements.

Le Canada est déjà en position de force : les universités et les instituts de recherche en santé canadiens sont très bien classés sur la scène internationale, notre population est instruite et la main-d'œuvre en recherche est hautement qualifiée, compétente et entreprenante. Le Canada joue dans la cour des grands en matière de recherche, mais nos pairs mondiaux redoublent leur engagement envers la recherche. Ils ont défini clairement leurs objectifs et ils ont alloué les fonds nécessaires pour les atteindre. Si le Canada veut rester concurrentiel et devenir un leader mondial en ce domaine tout en poursuivant sa transition vers une économie basée sur le savoir, il doit leur emboîter le pas.

Possibilités d'action :

- Créer une table de partenaires représentatifs du milieu de la recherche du Canada (secteur public, secteur privé, secteur à but non lucratif, milieu universitaire, etc.) pour encadrer et favoriser la recherche au Canada par l'entremise d'un nouvel organe consultatif, comme recommandé dans le rapport final du Conseil consultatif pour l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale avec la création du Conseil consultatif national sur la recherche et l'innovation (CCNRI).

- Définir une vision et une stratégie claires pour la recherche au Canada. Les vice-présidents de la recherche en santé du Canada, en tant que chefs de file en ce domaine qui représentent tout le spectre de la science – de la recherche fondamentale jusqu’à l’innovation et à la commercialisation – seraient en position idéale pour faire partie de la table de partenaires et orienter une vision et une stratégie à long terme pour le système de soutien à la recherche du Canada.

Établir un système fédéral de soutien à la recherche mieux coordonné, plus cohérent et plus complémentaire ayant une responsabilisation et une gouvernance accrues

Le système fédéral de soutien à la recherche du Canada est complexe et il est difficile de s’y retrouver. Divers instituts et ministères offrent du financement, mais ils ne coordonnent pas efficacement les programmes et les possibilités de recherche, tant au sein de leur institut ou ministère qu’à la grandeur du système fédéral de soutien à la recherche. Or, cela réduit l’impact des priorités scientifiques et des fonds de recherche du Canada.

Le système de soutien à la recherche n’est pas structuré de manière à offrir le meilleur soutien aux chercheurs canadiens et à leurs travaux. Les processus de demande et les dates limites imposent souvent un fardeau additionnel et causent du stress aux chercheurs, à quelque niveau de leur carrière qu’ils en soient. Les concours de plus en plus fréquents, les délais de candidature raccourcis et les taux de réussite en baisse n’incitent pas les chercheurs à présenter des demandes et à obtenir du financement et ne font pas du Canada un pays attrayant dans lequel mener de la recherche avec la prochaine génération de chercheurs.

En matière de science stratégique, le Canada a adopté une approche fragmentée en évolution constante qui n’a pas été très efficace. Avec les initiatives des trois Conseils et en dehors de celles-ci par le biais de divers programmes, comme le Fonds d’excellence en recherche Apogée Canada (le Fonds Apogée), le Fonds Nouvelles frontières en recherche (FNFR), le Programme des chaires d’excellence en recherche du Canada (CERC), le Fonds stratégique des sciences (FSS), le Fonds stratégique pour l’innovation (FSI), et le programme des Réseaux de centre d’excellence (RCE), la responsabilisation et la gouvernance sont dispersées et il n’y a pas de vision claire des répercussions et des réussites de ces divers programmes et initiatives.

Possibilités d’action :

- À court terme, assurer une meilleure distribution des fonds existants, en délaissant les pots de financement pour les principaux concours de subventions de fonctionnement. Toutefois, il faudra bientôt augmenter le financement, en particulier pour la recherche fondamentale dirigée par des chercheurs, si l’on veut vraiment relever les défis actuels et assurer la compétitivité du système de recherche en santé du Canada, maintenant et dans l’avenir. Il faudra aussi augmenter le financement des trois Conseils et du Fonds de soutien à la recherche pour qu’ils couvrent une plus grande proportion des coûts complets de la recherche en santé, y compris les salaires des chercheurs et les frais de fonctionnement d’un laboratoire.
- Permettre une plus grande souplesse quant à l’utilisation des fonds, comme le fait le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

- Offrir un plus grand soutien aux stagiaires, aux boursiers en recherches postdoctorales et aux chercheurs en début de carrière.
- Veiller à ce que le Canada reste concurrentiel en recrutant et en retenant des chercheurs exceptionnels au Canada, notamment en leur offrant des salaires et des possibilités concurrentiels.
- Envisager de rétablir le rôle de ministre des Sciences pour mieux cibler l'approche du gouvernement fédéral envers les sciences et instaurer une meilleure gouvernance et une plus grande reddition de comptes (en un seul endroit/dans un seul rôle) pour la recherche au niveau fédéral.

Veiller à ce que toutes les organisations qui mènent de la recherche, y compris les instituts de recherche en santé, aient un accès direct et égal à toutes les occasions de financement

Au cours des dernières années, de nouveaux programmes fédéraux en matière d'innovation et d'infrastructure ont établi des critères qui empêchent les instituts de recherche et les organisations de soins de santé de demander du financement. Par exemple, alors que les hôpitaux de recherche peuvent présenter directement une demande aux Instituts de recherche en santé du Canada (ICRS), ils doivent passer par leurs universités affiliées lorsqu'ils demandent des subventions à la plupart des autres organismes et programmes fédéraux de recherche et innovation, comme la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le Fonds de soutien à la recherche, les Chaires de recherche du Canada, Mitacs et autres. De création récente, l'Initiative des supergrappes d'innovation et le Fonds stratégique pour l'innovation (FIS) – à l'exception du volet 4 – du gouvernement fédéral sont des initiatives entièrement dirigées par l'industrie.

Bien que de nombreux instituts de recherche entretiennent de bonnes relations avec leurs universités affiliées, ce processus place les instituts de recherche en santé dans une position désavantageuse puisque l'université, qui a ses propres priorités de recherche, décide au bout du compte les projets qu'elle soumettra à une demande de financement. Ce modèle reflète une incompréhension de notre secteur et de l'écosystème de la recherche en santé au Canada. Les demandes des instituts de recherche aux programmes d'innovation fédéraux ne devraient pas dépendre des priorités des universités.

Cette situation désavantage également les instituts de recherche par rapport à l'industrie qui a un accès direct à ces occasions de financement. Par conséquent, la recherche prometteuse ne progresse pas et la recherche menée dans les instituts de recherche a moins de chances d'être appliquée en pratique et commercialisée.

Possibilité d'action :

- Veiller à ce que le financement atteigne le secteur de la santé en offrant aux organisations de soins de santé, comme les instituts de recherche, les hôpitaux, les autorités sanitaires et les établissements de soins de longue durée, un accès direct et égal aux programmes de financement fédéraux.

Promouvoir une plus grande diversité dans la recherche, notamment dans les communautés rurales, éloignées et autochtones

Le système canadien de soutien à la recherche doit mieux aider les nouveaux instituts de recherche en santé à promouvoir la participation des communautés rurales, éloignées et autochtones à la recherche en santé. Cette mesure favorisera une plus grande diversité parmi les chercheurs et les questions de recherche. Pour la réaliser, il faut d'abord améliorer l'infrastructure en dehors des grands centres et recruter des cliniciens-chercheurs dans les organisations communautaires.

Possibilités d'action :

- Réserver une partie du financement pour les instituts de recherche émergents afin de soutenir la croissance des instituts de recherche dans les communautés rurales, éloignées et autochtones et les entreprises de recherche des chercheurs qui travaillent en milieu rural et éloigné et des chercheurs inuit, métis et membres des Premières Nations.
- Créer des programmes de financement qui ciblent spécifiquement les instituts de recherche émergents, la recherche menée dans les communautés rurales et éloignées et la recherche effectuée par des chercheurs, inuits, métis et membres des Premières Nations.

Mettre en place une infrastructure pancanadienne de technologie de l'information pour favoriser la poursuite de la science dans toutes les institutions et les juridictions

Les liens et les réseaux sont bien établis entre les chercheurs en santé du Canada, mais les chercheurs n'ont pas les outils nécessaires pour communiquer efficacement et partager les données et les informations entre institutions et entre juridictions. Cela est vrai dans tous les domaines de la recherche et de l'innovation en santé et particulièrement en ce qui concerne les essais cliniques.

Une stratégie pancanadienne sur les données en santé qui permet l'interopérabilité entre les institutions, les juridictions et les gouvernements enrichira la qualité et la disponibilité des données et de la recherche en santé, favorisera les partenariats et la collaboration nécessaires pour stimuler l'innovation qui permettra de relever les défis les plus pressants en santé et rendra le Canada plus attrayant pour mener de la recherche.

Possibilités d'action :

- Mettre en place une stratégie pancanadienne de données sur la santé pour la recherche en santé, notamment pour soutenir une meilleure coordination des projets de recherche et des essais cliniques à la grandeur du pays.
- Créer un dépôt pancanadien pour centraliser les données de recherche en santé de tout le Canada et faciliter la recherche et l'innovation en santé entre les institutions et les juridictions.

Repenser les programmes de financement des infrastructures pour favoriser l'innovation, les partenariats et l'amélioration des résultats pour les patients

La force des instituts de recherche en santé réside dans leur capacité de renforcer les réseaux et les relations entre les chercheurs, le milieu universitaire, l'industrie, les innovateurs, les entreprises en démarrage, les cliniciens et les patients. Le gouvernement fédéral doit reconnaître le rôle des hôpitaux de recherche et des organisations de soins de santé en tant que carrefours d'innovation puissants au sein des secteurs des soins de santé, de la recherche en santé et des sciences de la vie. Les instituts de recherche sont au centre de l'écosystème de la recherche en santé et des sciences de la vie, là où convergent les besoins pressants en matière de soins de santé et les innovations nécessaires pour les satisfaire.

Il faut repenser le système fédéral de soutien à la recherche, y compris le financement ciblé pour les infrastructures, afin qu'il concorde bien avec les besoins de l'écosystème de la recherche d'aujourd'hui, notamment le besoin crucial d'espaces physiques de laboratoire au Canada, et avec la façon de mener la recherche en santé au 21^e siècle, y compris dans les instituts de recherche intégrés au système de santé. Le système fédéral de soutien à la recherche doit également étendre sa portée au-delà des coûts initiaux d'achat et d'installation pour couvrir les coûts d'entretien et de modernisation des équipements.

Possibilités d'action :

- L'investissement pour bâtir ou rénover les bâtiments afin de créer les espaces de laboratoire et d'incubation tellement nécessaires pour attirer et rassembler les chercheurs, les universités et collèges, l'industrie, les innovateurs et les organisations à but non lucratif. Les nouveaux espaces de laboratoire doivent être situés dans les hôpitaux de recherche, car c'est là que se déroule la recherche en santé, que de nouvelles idées prennent naissance et que se trouvent les utilisateurs finaux – patients, soignants et cliniciens.
- Rétablir le Fonds des hôpitaux de recherche pour que les instituts de recherche en santé puissent bâtir les espaces de laboratoire dont ils ont tant besoin sur une base durable et à long terme.
- Élargir la portée de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour inclure le financement durable et à long terme de l'entretien et de la modernisation des équipements.

Créer un environnement politique et réglementaire qui promeut le partenariat

Au cours des dernières années, de nouveaux programmes fédéraux d'innovation et d'infrastructure ont établi des critères qui restreignent la formation de partenariats en déterminant qui sont les partenaires admissibles. Souvent, les hôpitaux de recherche et les organisations de soins de santé ne sont pas inclus comme partenaires potentiels, malgré le rôle important que jouent les hôpitaux de recherche dans l'innovation.

De plus, de nombreux programmes de financement fédéraux et des trois Conseils ont des clauses restrictives qui font obstacle aux partenariats. Par exemple, selon le principe de financement « Le Canada d'abord », seules les recherches menées au Canada et qui restent au

Canada peuvent être subventionnées. De même, les critères des programmes de financement des trois Conseils stipulent que les subventions sont accordées à l'établissement du chercheur et non directement à celui-ci. Ainsi, les chercheurs des organisations communautaires de soins de santé ou des instituts de recherche émergents ne peuvent obtenir du financement que s'ils sont affiliés à une université ou y occupent un poste, malgré l'importante recherche communautaire qu'ils effectuent.

L'amélioration de la capacité des chercheurs à collaborer avec des partenaires nationaux et internationaux favorisera l'établissement d'importants partenariats de recherche qui se traduiront par des avantages considérables pour l'écosystème de la recherche, le système de santé et l'économie du Canada, ainsi que pour la santé de la population de tout le pays.

Possibilité d'action :

- Assouplir les critères des programmes de financement fédéraux et des trois Conseils et les rendre moins restrictifs pour favoriser les partenariats entre les organisations des secteurs public, privé, à but non lucratif et universitaire, sur les scènes nationale et internationale. Cette mesure permettra aux instituts de recherche en santé et aux organisations de soins de santé qui sont profondément liés à leurs communautés de travailler avec divers partenaires sur la recherche et l'innovation en santé qui a des répercussions directes sur les patients et les résultats en santé.

Faire de l'application de la recherche dans la pratique une priorité du système fédéral de soutien à la recherche du Canada

Le Canada doit faire mieux pour appliquer la recherche en santé à la pratique et tirer parti des découvertes de la recherche pour résoudre les problèmes sociétaux urgents. Le financement des IRSC ne soutient pas l'application de la recherche au même niveau que le financement reçu par l'entremise d'Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE). Par exemple, le programme de subventions Alliance administré par le CRSNGC par l'entremise de l'ISDE est un programme de financement qui favorise l'application des résultats de la recherche. De plus, des programmes d'innovation fédéraux comme le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) et le Fonds stratégique des sciences n'ont pas de volet dédié à l'application des connaissances.

Possibilités d'action :

- Créer une direction à l'intérieur du système fédéral de recherche chargée de faciliter l'application des connaissances découlant de la recherche en santé. Dotée d'un financement dédié, cette direction établirait les normes selon lesquelles la recherche en santé passerait à la pratique afin d'accroître l'adoption des meilleures pratiques et d'améliorer les résultats en santé.
- Améliorer le soutien financier aux cliniciens-chercheurs, qui constituent la prochaine génération de chercheurs en santé, tout en reconnaissant que leurs programmes diffèrent des programmes de formation universitaire et en valorisant leur position unique et leur capacité de relier la recherche et la découverte aux patients et aux soins communautaires.

- Instaurer un mécanisme solide de recrutement et de rétention afin d'améliorer la capacité du Canada à rivaliser pour attirer et retenir les meilleurs talents. Le Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) et le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) sont d'excellents exemples à cet égard, mais ils sont limités par le niveau de financement.

À propos de SoinsSantéCAN

SoinsSantéCAN est le porte-parole national des instituts de recherche en santé, des hôpitaux et des organisations de soins de santé du Canada. Nos membres font partie des plus de 1 200 établissements de soins de santé qui soutiennent plus de deux millions d'emplois directs et indirects, représentent près de 12 % du PIB du Canada et stimulent les économies locales par la recherche et le développement, la commercialisation des découvertes et les projets d'infrastructures. Nos membres proviennent de diverses institutions, notamment des instituts de recherche, des hôpitaux, des prestataires de soins de longue durée et de soins à domicile, des autorités sanitaires et des associations du secteur de la santé. Ces organisations jouent un rôle crucial pour permettre de mieux comprendre les maladies, de mettre au point des traitements pour les patients, de fournir de soins de grande qualité et de résoudre les problèmes les plus pressants auxquels le Canada est confronté.

Personne-ressource

Bianca Carlone, Relations gouvernementales et analyse des politiques,
bcarlone@healthcarecan.ca

Annexe A

Observations liminaires de Paul-Émile Cloutier, Président et Chef de la direction de SoinsSantéCAN lors de la rencontre avec le Comité consultatif le 21 octobre 2022

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs membres du comité, je vous remercie de nous donner l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui pour discuter de l'important mandat qui vous a été confié : fournir des conseils au gouvernement fédéral sur la modernisation de l'écosystème fédéral de soutien à la recherche.

Je m'appelle Paul-Émile Cloutier et je suis le président et chef de la direction de SoinsSantéCAN, le porte-parole national des instituts de recherche en santé, des hôpitaux et des organisations de soins de santé de la grandeur du Canada. Je suis accompagné aujourd'hui par deux membres de notre comité des vice-présidents à la recherche en santé :

le Dr David Hill, vice-président, Recherche intégrée et directeur scientifique et de la recherche, Institut de recherche en santé Lawson, Centre de soins de santé St-Joseph et Centre des sciences de la santé de London; membre du conseil d'administration de SoinsSantéCAN et coprésident de notre Comité des vice-présidents à la recherche en santé;

et le Dr Michael Czubryt, directeur général, Recherche, Hôpital Saint-Boniface.

Les membres de SoinsSantéCAN font partie des plus de 1200 établissements de soins de santé qui soutiennent plus de deux millions d'emplois directs et indirects, représentent près de 12 % du PIB du Canada et stimulent les économies locales par la recherche et le développement, la commercialisation des découvertes et les projets d'infrastructures. Nos membres proviennent de diverses institutions, notamment des instituts de recherche, des hôpitaux, des prestataires de soins de longue durée et de soins à domicile, des autorités sanitaires et des associations du secteur de la santé. Ces organisations jouent un rôle crucial pour permettre de mieux comprendre les maladies, de mettre au point des traitements pour les patients, de fournir de soins de grande qualité et de résoudre les problèmes les plus pressants auxquels le Canada est confronté.

En préparation de la présente rencontre, nous avons réuni notre Comité des vice-présidents à la recherche en santé pour discuter du message à vous transmettre aujourd'hui. Trois principaux fils conducteurs se sont dégagés de notre discussion : Opportunité. Ambition. Urgence.

Le Canada héberge des instituts de recherche de premier plan, compte des chercheurs talentueux et joue dans la cour des grands. Toutefois, nous n'avons pas encore réalisé le véritable potentiel du secteur de la recherche du Canada, en grande partie parce que les investissements dans la recherche ont été limités au cours des dernières décennies et qu'aucune réflexion stratégique sur l'avenir de la recherche en santé au Canada n'a été menée.

Les problèmes de financement – tant sur le plan du niveau de financement que de la façon dont les organismes et les programmes fédéraux administrent le financement – sont à la source des nombreux défis de notre secteur, car la difficulté d'accéder au financement affecte profondément tout l'écosystème de la recherche. Si les chercheurs ne peuvent accéder au

financement nécessaire pour mener de la recherche prometteuse, pour couvrir les coûts complets de la recherche, pour payer des salaires concurrentiels au personnel de laboratoire et aux stagiaires qui rendent la recherche possible, ou encore pour acheter du matériel et le maintenir en bon état, les chercheurs talentueux quitteront le Canada ou décideront d'orienter leur carrière dans un autre domaine. Par conséquent, les étudiants, les stagiaires, les boursiers postdoctoraux et les chercheurs en début de carrière ont moins d'occasions d'acquérir de l'expérience et de perfectionner leurs compétences. Cela a des répercussions sur le pipeline de talents du Canada et sur les futurs projets de recherche.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas commercialiser ce que nous ne créons pas. Lorsque des chercheurs quittent le pays pour poursuivre leurs travaux ailleurs dans le monde, le Canada perd les avantages innovants et économiques de leurs recherches.

La question sur laquelle le Comité consultatif se penchera concerne l'appareil gouvernemental, et je ne prétends pas être un expert dans ce domaine. Toutefois, cet examen du système fédéral de soutien à la recherche offre l'occasion de relever les défis structurels qui entravent l'accès au financement, et d'apporter au cadre existant les changements qui optimiseront l'impact des priorités scientifiques et des dollars canadiens alloués à la recherche. Il y a là une occasion d'éliminer les obstacles qui nuisent à la création de partenariats et à l'innovation commune entre le secteur public, le secteur privé et le milieu universitaire. C'est une occasion de renforcer les structures qui existent déjà, comme les trois conseils, et d'insuffler une plus grande responsabilisation, collaboration et gouvernance dans le système fédéral de soutien à la recherche.

Mais la restructuration du système de soutien fédéral ne suffira pas à elle seule. Le Canada doit être ambitieux et saisir l'occasion pour aller de l'avant. Les pays du monde entier augmentent considérablement leurs engagements dans la recherche, conscients qu'elle sera au cœur de l'économie du savoir d'aujourd'hui et de demain. Le Canada doit leur emboîter le pas, ce qui suppose d'augmenter son niveau d'investissement et d'établir un financement durable à long terme. Il doit aussi être plus stratégique dans son activité scientifique, notamment en créant un système fédéral de soutien à la recherche plus cohérent, complémentaire et coordonné. Le Canada a adopté une approche fragmentée et en constante évolution à la recherche stratégique et cela n'a pas toujours été efficace. Le Canada devrait avoir une approche harmonisée pour soutenir la science stratégique de manière à pouvoir traiter des questions sociétales essentielles, à mettre à contribution et à soutenir la recherche menée par l'industrie et à créer des structures de recherche qui optimisent les répercussions des priorités scientifiques canadiennes. Nous avons besoin d'une gouvernance plus efficace et d'une plus grande responsabilisation, allant de pair avec un effort visant à tirer un meilleur parti de la recherche de découverte entreprise par les chercheurs. Votre comité consultatif dispose d'un court délai pour mener à bien ses travaux, mais son mandat vous donne l'occasion de commencer à formuler une vision ambitieuse et à plus long terme pour la recherche au Canada.

Finalement, j'aimerais attirer l'attention sur la recherche en santé pour illustrer l'urgence dans laquelle nous devons agir. Comme je l'ai souligné, nos pairs mondiaux restructurent et renforcent considérablement leurs systèmes d'aide à la recherche pour mieux se positionner pour l'avenir et rivaliser sur la scène internationale pour recruter les talents et attirer les investissements. À ce jour, le Canada ne l'a pas fait.

Alors que les États-Unis et le Royaume-Uni ont clairement énoncé leurs objectifs et augmenté en conséquence leurs investissements dans la recherche en santé au cours des dernières années, le Canada, dans son dernier budget, n'a pas prévu une hausse annuelle du budget des IRSC. Cette situation est particulièrement inquiétante dans un contexte où le financement dans la recherche menée par des chercheurs est déjà insuffisant au Canada, ce qui nuit à notre capacité de rivaliser avec nos pairs internationaux. Même dans les domaines prioritaires identifiés par le gouvernement fédéral et pour lesquels des engagements de financement ont été pris, l'investissement canadien accuse un retard par rapport à celui de ses pays pairs. Si le Canada n'agit pas rapidement, ce retard s'accroîtra.

Il est crucial que le système de soutien fédéral à la recherche concorde avec les besoins de l'écosystème de la recherche d'aujourd'hui et avec les objectifs et les ambitions du Canada pour l'avenir. Nous ne proposons pas une révolution, mais plutôt une évolution. Nous devons simplifier nos structures scientifiques pour nous concentrer sur la recherche menée par des chercheurs et la science stratégique. Nous espérons que ce comité consultatif engagera le Canada dans cette voie et SoinsSantéCAN sera heureux de vous aider à tracer le parcours.